

Séance du 14/03/2017 : Comment mieux répondre aux besoins en logements dans les territoires ?

VIE DE L'ASSEMBLÉE

PUBLIÉE LE 15/03/2017

Saisine liée : [COMMENT MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENTS DANS LES TERRITOIRES ?](#)

Revoir l'intégralité de la séance plénière du 14 mars

Projet d'avis rapporté par [Mme Isabelle Roudil](#) au nom de [la section de l'aménagement durable des territoires](#), présidée par [Mme Eveline Duhamel](#).

Nombre de ménages ne trouvent pas, en France métropolitaine et dans les Outre-mer, un logement de qualité adapté à leurs besoins, à leur mobilité ou à leur pouvoir d'achat. Le logement est un bien complexe, au carrefour de contraintes économiques, sociales, environnementales, urbanistiques et politiques. Le rôle de l'Etat, justifié au titre de la solidarité nationale et par l'importance du secteur, a évolué avec la décentralisation. Les acteurs locaux, faute d'une connaissance suffisamment précise des besoins et de l'offre de logements, en quantité et en qualité, peinent à apporter des solutions appropriées.

Le projet d'avis présente des éléments de méthode pour mieux répondre à ces défis. Pour le CESE, il est nécessaire de favoriser une connaissance partagée des besoins et des offres de logements dans les territoires. Il convient sur cette base d'affirmer le rôle d'un Etat stratège et régulateur et de promouvoir une gouvernance du logement au cœur des territoires. Enfin, des propositions visent à permettre une rencontre plus efficace de l'offre et de la demande, ainsi qu'à expérimenter des territoires « 100 % bien logés ».